

**Projet NPNRU Bellevue – Bords de Penfeld**  
**Réunion publique**  
**Mercredi 18 avril 2018**

### **Déroulé de la réunion**

107 participants ont émarginé les feuilles de présence.

En introduction, les élus ont rappelé les enjeux du projet urbain ainsi que les différentes étapes de concertation menées depuis le démarrage du projet.

Les services de la collectivité ont ensuite présenté les éléments qui sont ressortis de la concertation menée en 2017 et le lien avec les orientations générales du projet. La présentation s'est déroulée comme suit :

- ❖ Rappel de la démarche de concertation et présentation de l'équipe projet
- ❖ Où en sommes-nous du projet ?
  - Bilan 2017 et point d'étape
- ❖ Les premières orientations de projet
  - Grands principes
  - Sujets à approfondir
- ❖ Les suites
  - Pour 2018
  - Pour 2019
  - Et après

Le diaporama présenté en séance est annexé au présent compte-rendu.

Un livret retraçant les étapes de la concertation est remis aux participants. Il est disponible en mairie ou sur le site internet de Brest métropole :

<https://jeparticipe.brest.fr/projets-en-concertation/projets/bellevue-en-projet-s-903.html>

A l'issue de cette présentation, un temps de question-réponses a permis des échanges sur le projet de renouvellement urbain ainsi que sur d'autres sujets.

### **Echanges**

#### **➤ Ile Factice**

Un participant interroge sur le devenir de l'île factice ayant entendu que des travaux pourraient s'y faire prochainement.

Il est rappelé que ce site appartient toujours à la Marine et que, même s'il est autorisé du stockage pour la collectivité sur ce site, toutes les interventions (y compris dans le cadre de prestations d'études) nécessitent des autorisations.

L'île factice ne relève pas du périmètre NPNRU et, en ce sens, il n'y a pas d'orientations sur cet espace dans le cadre des études conduites par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine. Un groupe de travail, comprenant différents services de la métropole, a été constitué dans le but de réfléchir à une ouverture de ce site. C'est par le biais de ce groupe de travail que le lien entre les deux projets se fait.

A ce stade, il n'est pas possible de présenter des hypothèses d'interventions. Cet ancien site industriel est pollué. Soit les interventions sont légères pour limiter les impacts techniques et financiers. Soit les interventions sont plus importantes, mais ce sont alors des opérations plus coûteuses. Les premières réflexions nécessitent de réaliser un état des lieux (pollution, relevés sur site). Elles sont pour le moment conditionnées à l'accord de la Marine.

### ➤ **Le Transport en Commun en Site Propre (TCSP)**

Un participant demande si, en plus des études de tracés, il est prévu des études sur le mode de transport (Tramway ou Bus à Haut Niveau de Service).

Il est précisé qu'à ce stade, rien n'est tranché sur ces deux options comme c'est le cas sur les tracés au sein du quartier de Bellevue. Ces études seront complétées par les études plus globales sur l'ensemble de la ligne et les décisions ne seront pas prises dans le cadre du projet NPNRU.

Sur les tracés, les études portent sur les deux modes de transport, y compris sur le scénario qui passe par Kergoat / Tarente. Le tramway a le plus d'impact (rayon de giration plus important, ...). A ce stade, il n'y a pas de grosses difficultés malgré quelques secteurs plus contraints qui nécessiteraient d'adapter la voirie existante (TCSP/Voitures/Espaces piétons/ ...).

Pour ce qui relève d'un choix définitif, cela doit être croisé avec les contraintes opérationnelles et budgétaires et le service apporté à la population (population desservie / performance du transport). La solution du tramway est plus coûteuse que le bus à haut niveau de service. Elle est aussi plus complexe à mettre en œuvre. En revanche, elle peut apporter une plus grande qualité de service.

Un participant, appuyé par d'autres, conclut que la solution du tracé passant par Kergoat puis Tarente/Provence est celle qui apporte un service au plus près des habitants. L'hypothèse du tracé sur l'avenue Le Gorgeu laisserait le sentiment que le tramway passe sur le quartier, mais n'est pas à destination des habitants.

### ➤ **La dalle du centre commercial du Bergot**

Un participant interroge sur la volonté de la métropole de requalifier cet espace en lien avec le projet de nouveau centre commercial.

Il est rappelé que les études préalables ont été menées en concertation avec la copropriété. Très vite après avoir fait le choix de démolir les commerces sur dalle pour créer un espace public requalifié, les élus se sont engagés sur le principe d'une concertation pour définir les projets d'aménagement de cette dalle. Cela sera donc prévu dans le cadre du projet NPNRU. Néanmoins, cette requalification doit prendre en compte des contraintes techniques s'agissant d'un projet sur une dalle. Les panneaux d'exposition mis en place à proximité du centre commercial pour accompagner les travaux montrent deux exemples de requalifications similaires en France. Cela permet de montrer les possibilités de transformation sans pour autant que soit totalement transposable.

### ➤ **Le secteur de Kergoat**

Un participant juge que le secteur de Kergoat est absent des orientations présentées et que, selon lui, il faut éviter que ce secteur devienne un ghetto.

Il est répondu que c'est un secteur sensible où il faut être vigilant. Un travail est effectué dans le cadre des cellules de veille avec la police, Brest métropole habitat et les acteurs du quartier.

Il y a également la nécessité de recréer des lieux de vie et de réfléchir à l'avenir du centre commercial (professionnels de santé ? Economie sociale et solidaire ? ) et des lieux associatifs du secteur (tournés vers l'extérieur du quartier et non vers l'intérieur).

### ➤ **Les rodéos**

Un participant alerte sur le possible retour des rodéos sur les axes de circulation avec le retour des beaux jours.

Les élus répondent qu'il s'agit d'une problématique qui existe dans de nombreuses villes et pour laquelle les solutions ne sont pas simples à trouver. Par exemple, les interpellations sont difficiles à mettre en œuvre en raison des risques encourus. La ville reste vigilante sur ce sujet. Une proposition de loi est présentée au vote du Sénat cette semaine. Elle émane d'une démarche portée par de grandes villes de l'Ouest confrontées à ces difficultés. Son adoption permettra le renforcement de dispositifs répressifs (ex : renforcement des amendes).

### ➤ **L'ancienne station d'épuration**

Un participant interroge sur le devenir de l'ancienne station d'épuration.

Il est répondu que ce site a déjà été perçu comme un secteur de projet dans l'étude « Penfeld 2050 » menée par l'agence d'urbanisme du Pays de Brest. L'étude est disponible sur le site internet de l'Adeupa ([www.adeupa-brest.fr](http://www.adeupa-brest.fr))

Il s'agit d'un site qui présente de fortes contraintes de topographie. Mais cela peut être un atout pour développer des formes d'habitat innovant. Il s'agit donc d'une réserve foncière sur laquelle il est envisagé des projets immobiliers, sans qu'il soit possible d'en définir pour le moment l'ampleur.

### ➤ **Les financements ANRU**

Un participant interroge sur les possibilités de proposer un projet consolidé auprès de l'ANRU, et de rechercher les financements nécessaires, si les réflexions se poursuivent sur certains sujets ou secteurs.

Il est répondu que cela est inhérent à tout projet. Les projets ne sont jamais définis dans leur globalité quand ils sont estimés financièrement. De plus, à la date de la réunion publique, l'ANRU retravaille son règlement financier. Les conditions de subventionnement peuvent évoluer, ce qui n'empêche pas de pouvoir construire une estimation financière pour la négocier ensuite. Le temps entre les deux étapes de validation évoquées lors de la présentation sera mis à profit pour affiner le projet.

### ➤ **L'éco-pâturage sur les rives de Penfeld**

De nombreuses personnes et associations présentes questionnent l'emprise délimitée par la direction des Espaces Verts sur les rives de Penfeld pour la mise en œuvre de l'éco-pâturage sur la métropole. En revanche, les participants, qui s'expriment sur ce sujet, ne remettent pas en cause le principe de l'éco pâturage ni le choix des autres sites. S'il doit y en avoir un sur les rives ils souhaitent qu'un autre espace soit trouvé, plus loin de l'aire de jeux et de l'espace du Goyen.

Un point sera fait par la Mairie de quartier avec le service concerné pour faire remonter ces remarques.

➤ **Kerbernier**

Un participant interroge sur les projets de démolition ou réhabilitation des logements publics sur Kerbernier et sur l'accompagnement des habitants.

Il est répondu qu'à ce stade du projet, aucune décision n'est prise sur des interventions sur les logements de Kerbernier. Les études se poursuivent, notamment sur les aspects financiers, puisque ce sont des opérations coûteuses. A cela s'ajoute des discussions avec la Marine car le terrain appartient au Ministère des Armées.

Dans le cas où des travaux importants, et notamment des démolitions, seraient engagés, les habitants seraient accompagnés comme c'est le cas dans les opérations de ce type. Exemple : Opération de Pontanézen.

➤ **Coloration des façades**

Une participante interroge sur les possibilités pour les copropriétés de bénéficier des aides pour les ravalements.

Il est répondu que le programme mis en œuvre depuis le printemps 2018 concerne des secteurs qui ont repéré comme secteurs stratégiques pour la métropole. Il s'agit de secteurs de maisons individuelles. Le quartier de Bellevue est concerné avec un tronçon de la rue Langevin. Des contacts ont été établis avec plusieurs propriétaires de ces secteurs. La question d'une application aux copropriétés est légitime. Mais cela impliquerait des budgets de subventionnement importants.

➤ **Engagement politique sur le projet NPNRU**

Un participant interroge sur les possibilités des décideurs, après validation par l'ANRU, de revenir sur des actions du projet NPNRU notamment s'il y avait une alternance politique.

Il est répondu que, comme pour tout projet, notamment les plus longs, le projet NPNRU peut faire l'objet d'arbitrages différents au cours de son déroulement.

➤ **Locaux associatifs**

L'association GEM au Petit Grain signale les problèmes d'accessibilité et souhaite pouvoir disposer d'un nouveau local associatif sur le quartier.

Il est répondu qu'une demande doit être transmise au Maire de Brest pour une recherche de solution.